

J'aime quand les politiciens se tapent sur la tronche :~D

Par **Morsula**, le **14/04/2008** à **11:54**

Je cite LeFigaro.fr :

[quote:3vl3i28v][b:3vl3i28v]Raffarin demande la démission de Royal[/b:3vl3i28v]
S.L. (lefigaro.fr) avec AFP, Le Parisien

L'ancien premier ministre estime que l'ex-candidate socialiste devrait quitter sa présidence de région après sa condamnation pour des salaires non payés à deux anciennes collaboratrices. Ségolène Royal réplique en dénonçant des propos «diffamatoires».

Jean-Pierre Raffarin veut la tête de Ségolène Royal Dans un communiqué commun avec Elizabeth Morin, sa suppléante à la présidence de région Poitou-Charentes, battue par Royal en 2004, il demande la démission de l'ex-candidate socialiste.

Motif : la condamnation, confirmée en appel, de Ségolène Royal pour ne pas avoir versé de salaires à deux anciennes collaboratrices. Ces deux ex-attachées parlementaires de Ségolène Royal ont obtenu gain de cause dans le procès qui les opposait depuis dix ans à la présidente de région.

Ces deux femmes licenciées en avril 1997 du fait de la dissolution de l'Assemblée, affirmaient avoir continué à travailler jusqu'en juillet de la même année pour la campagne de la responsable socialiste et au début de son mandat de ministre déléguée à la Petite enfance du gouvernement Jospin, sans jamais avoir été payées.

«Délinquance sociale»

La justice vient de leur donner une nouvelle fois raison. Et Jean-Pierre Raffarin estime qu'il s'agit d'une «faute majeure de Ségolène Royal», qui devrait la pousser à démissionner de la présidence de Poitou-Charentes. «Je pense vraiment que Mme Royal n'a pas beaucoup de considération ni pour ses salariés, ni pour ses personnels», estime l'ancien premier ministre.

«La présidente de Poitou-Charentes, qui donne des leçons à la terre entière mais qui traite ses collaboratrices de manière condamnable, se trouve aujourd'hui face à ses mensonges», écrit Jean-Pierre Raffarin. Pour lui, «le licenciement abusif n'est pas une pratique pour qui prétend exercer de hautes fonctions». Démissionner serait donc un «acte de dignité», a-t-il ajouté ce matin sur RMC, parlant de «délinquance sociale».

Jugeant la responsable socialiste «brutale» et «pas très courageuse», Jean-Pierre Raffarin estime que «ce qui est souvent arrivé à Mme Royal c'est qu'elle a déçu un certain nombre de

gens. C'est une vérité : elle séduit au loin, elle irrite au près».

Ségolène Royal a répliqué lundi en jugeant les propos de Jean-Pierre Raffarin «diffamatoires». Selon elle, le terme de «licenciement abusif» n'apparaît pas dans le jugement, qu'elle qualifie d'ailleurs de «guet-apens judiciaire». «Ceux qui l'ont organisé n'ont pas, contrairement à ce qu'ils prétendent, obtenu tout ce qu'ils souhaitaient, explique encore la présidente de région.[/quote:3vl3i28v]

Par Kem, le 14/04/2008 à 13:06

C'est encore une fois en dessous de la ceinture avec des petits qui trinquent ...

Par Murphys, le 14/04/2008 à 14:09

L'honneur n'existe donc pas (en faible quantité) chez nos hommes/femmes politiques?
Dans certains pays, on aurait pas eu à attendre cette demande du phoenix Jacques Vabre du Poitou pour avoir sa démission.
En tout cas, voila une affaire dont certains pourront se servir dans 4 ans.

Par Kem, le 14/04/2008 à 15:21

Vous pensez que Ségolène Royal va oser se représenter ? Enfin ... elle avait pas eu de mauvais scores, mais elle était un peu nulle au débat et ... heu ... un peu partout en fait ...

:roll:

Attention : je ne dis pas que Sarkozy est mieux 

fredonne "le-euh roiiii, la loi, la liberté; le-euh roi, la loi, la liberté ... *

Par juliette, le 14/04/2008 à 17:07

moi je pense qu'elle a très envie de se représenter (elle l'a d'ailleurs dit) , mais je ne pense pas que ça sera elle le candidat PS en 2012. (Je pencherai plutôt pour Delanoe)

Par NinjaTune, le 14/04/2008 à 18:23

Moi,tous ces gens me fatiguent.....

.....mais à un point.....

Par **Camille**, le **16/04/2008 à 10:16**

Bonjour,

M'enfin, je ne vous comprends pas, tous...

D'habitude, on se plaint que les hommes et les femmes politiques aient tendance à confondre deniers publics et deniers personnels, ou inversement.

Ici, Mme Royal distingue clairement ses deniers personnels des deniers publics. Alors quoi ?

Faudrait savoir ce que vous voulez !!!

:D

Image not found or type unknown